



DECLARATION LIMINAIRE

CTL
17 juillet 2020

Madame la Présidente,

FO DGFIP 67 rappelle l'engagement sans faille de tous les fonctionnaires, en particulier ceux de la DGFIP, qui ont assuré les missions essentielles de l'Etat, souvent sans matériel de protection et au péril de leur santé.

Ce dévouement nécessiterait que le pouvoir en place fasse un bilan de la crise sanitaire afin d'en tirer les enseignements pour renforcer la Fonction publique, ses missions et les conditions de travail des 5,5 millions de fonctionnaires et agents publics.

Malheureusement, c'est tout l'inverse, et en particulier à la DGFIP.

La preuve en est concernant notre administration, le Directeur général persiste notamment dans sa volonté de mettre en œuvre le **NRP**, n'hésitant pas pour justifier sa position à travestir l'histoire de la crise sanitaire, afin de poursuivre le démantèlement du réseau de proximité...

Ce CTL aborde les transferts d'activités entre les trésoreries de Bischwiller et Haguenau, la création d'un 3^{ème} CDL, les accueils de proximité.

Ce 1^{er} point à l'ordre du jour a fait exploser l'anxiété des agents de Haguenau. Nous y reviendrons en séance.

Le redémarrage du NRP, en général, ravive l'inquiétude de l'ensemble des agents du département.

Quels sont vos intentions pour l'avenir ? Le projet sera-t-il modifié ? Le calendrier va-t-il changer ?

Alors que cette crise a conforté le rôle majeur de la DGFIP dans le fonctionnement de l'État et que les agents ont démontré toute leur réactivité et leur capacité d'adaptation, la DGFIP, dans toute sa splendeur, guidée par un cynisme total, ignorant le vrai monde, les vrais gens, les vrais problèmes, poursuit ses desseins.

Qu'importe le Service public, les personnels, les usagers, les conditions de travail, l'articulation vie professionnelle/vie personnelle, les élus. Pour la Direction générale, les seuls points de réflexion portent sur la réduction des structures, des personnels, des missions.

Réduire et détruire, voilà le véritable moteur des directions locales avec une exemplarité totale de votre part.

La pandémie n'était pour vous qu'une parenthèse, elle n'éveille aucune réflexion pertinente.

Au contraire, vous voudriez nous convaincre, comme le DG, que le NRP, conçu bien avant la pandémie, constituait déjà la réponse efficace à cette crise. Bravo! Quel sens de l'anticipation... !

Ainsi, le NRP est donc la solution à la fragilité des postes de la DGFIP...

Pourtant, vous n'avez pas eu à vous plaindre de la réactivité, de la flexibilité et de la polyvalence des personnels des services de toutes tailles, y compris de petites tailles.

Pour **FO DGFIP 67**, la pandémie a mis en exergue toute la fragilité de votre NRP, par la lourdeur et l'éloignement qu'il imposerait en diminuant le nombre et en augmentant la taille des structures.

Par exemple, le centre d'encaissement de Lille pourtant «si bien» automatisé, est resté fermé pendant toute la durée du confinement.

Quand l'Association des Maires a critiqué le fonctionnement de la DGFIP pendant le confinement, elle ciblait des grosses structures.

Autre point de votre NRP, les conseillers aux décideurs locaux (**CDL**).

Nous vous rappelons qu'ils ont existé et exercé avec efficacité cette mission de conseil...A une époque pas si lointaine, ils étaient comptables dans des trésoreries avec des effectifs cohérents en rapport avec la taille de leur structure. Ils pouvaient dès lors se rendre dans les collectivités pour apporter un conseil éclairé et en phase avec la comptabilité qu'ils tenaient. Formés au fil de leur progression professionnelle, ils étaient aptes à comprendre les attentes et les enjeux des élus, en lien avec nos propres contraintes et notre fonctionnement.

Il est évident que cet affichage d'un « meilleur » conseil auprès des élus locaux est un leurre qui ne tient encore aujourd'hui que par le fait que les 2 CDL en activité sont d'anciens comptables.

Autre point : comment pouvez-vous encore justifier de l'utilité des Maisons **France Service** alors qu'elles étaient fermées pendant la campagne IR ? Pour **FO DGFIP 67**, c'est la démonstration de leur inutilité.

L'actualité est également composée de la **prime Covid**, dont l'attribution obscure et arbitraire ajoute à la démotivation grandissante des personnels.

Le courriel adressé aux bénéficiaires a semé un trouble et un malaise considérable dans les services. Certains collègues nous ont rapportés ne pas avoir obtenu la prime alors qu'ils remplissaient les critères. Plusieurs nous ont également indiqué que certains de leurs collègues allaient la percevoir alors qu'ils ne remplissaient pas ces mêmes critères. De plus, en neutralisant 3 jours, du 18 au 20 mars, certains collègues sont passés sous le seuil des critères, alors qu'ils ont travaillé ces 3 jours là. Après l'ordonnance Dussopt, cette «distanciation» managériale en dit long sur la véritable considération portée aux agents. Une fois de plus la gestion des personnels est déconnectée de la réalité.

FO DGFIP 67 demande à nouveau communication des éléments basiques et non nominatifs. Quel est le taux de primés pour le Bas-Rhin ? (taux général, taux à 330, taux à 1000). Quelle est la répartition par grade (C, B, A, A+) ? Par types de structures ? Quel est le ratio femme/homme ? Quels sont vos critères de validation des propositions des chefs de service (quand ils en ont fait évidemment) ?

Entre les jours d'ARTT/congés retirés, la prime covid, le manque de reconnaissance réel et sincère de ceux qui étaient en présentiel ou en télétravail, l'engagement professionnel d'une très grande partie des agents en a pris un sérieux coup.

Beaucoup de collègues nous ont fait part de leur dégoût et leur colère quant à la gestion covid dans son ensemble, dont la prime est le dernier avatar. Ne vous offusquez pas de ces mots, Madame la Présidente, car ce sont ceux utilisés par de nombreux collègues.

Nous aborderons maintenant l'actualité des **mutations**.

Avec la suppression des CAP, les mouvements nationaux et locaux de mutation 2020 ont été effectués dans l'opacité et en l'absence de documents délivrés aux représentants du personnel.

FO DGFIP 67 réitère ses revendications pour que les représentants du personnel puissent disposer des documents nécessaires à la transparence de ces opérations (cela permettrait de tranquilliser bon nombre de collègues ou au moins d'apporter une réponse à leurs questions) : tableau des emplois par service et postes vacants, tableaux des vœux des agents, projet de mouvement des mutations locales, liste des agents impactés par une restructuration, transfert ou suppression d'emplois.

Il est encore temps puisque vous n'avez rien à cacher !

Lors de la réunion du 23 juin, nous vous avons proposé de nous réunir avant la publication des mouvements locaux sur la base d'un projet. D'autres départements l'ont fait. Cela aurait permis sans doute de revoir des situations, au bénéfice des agents et des services. Nous renouvelons donc ici notre proposition pour 2021.

Comme nous l'avons maintes fois répété depuis plusieurs semaines, la crise sanitaire n'est pas derrière nous et nul ne sait comment l'épidémie va évoluer dans les prochains mois.

Des inquiétudes demeurent, notamment dans le cadre de la **campagne des avis**, qui pourrait s'avérer tout aussi complexe que la campagne IR.

Le port du masque sera très bientôt obligatoire dans les lieux publics clos. Comment cela va-t-il se passer dans nos services et nos accueils ? Des vigiles sont-ils prévus ?

Dans ce contexte de fortes tensions et d'inquiétudes accrues, **FO DGFIP 67** réitère ses revendications d'arrêt des réformes en cours et du retrait du NRP, d'arrêt des suppressions d'emplois, et de plus de transparence de votre part.